



Rocourt, le 12 juin 2017

AVIS OFFICIEL

Convocation

Assemblée communale ordinaire

Mercredi 21 juin 2017 à 20h00 à la salle communale

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 11.01.2017
2. Décider et voter un crédit de Fr. 4,7 millions, sous réserve de subventions, à financer par voie d'emprunt par le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPE) afin de traiter les micropolluants des eaux usées de la station d'épuration, selon la législation fédérale. Donner les compétences à la commission dudit syndicat pour se procurer et consolider le financement.
3. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2016.
4. Discuter et voter un l'ouverture d'un crédit de CHF 200'000.-, relatif à l'amortissement des arrrages du Service de l'enseignement, à couvrir par voie d'emprunt ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
5. Informations sur le Plan spécial 'Champ d'Aveux'.
6. Divers.



Section des bourses – information concernant les aides à la formation

Si vous débutez une formation après l'école obligatoire ou continuez votre formation après l'obtention de votre diplôme ou certificat, vous avez la possibilité d'obtenir des aides à la formation.

L'octroi d'une bourse dépend de la situation financière de vos parents (revenus et fortune) et de vos dépenses (livres, matériel, transport, repas, chambre, etc.).

L'octroi d'une contribution sans condition de revenu est possible uniquement pour certaines formations hors canton dont le financement n'est pas déjà pris en charge par le canton dans le cadre d'une convention (intercantonale). Cela concerne quelques formations passerelles et certaines formations à l'étranger. Les formations universitaires (UNI, EPF) ou dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES), ainsi que la plupart des formations en école supérieures (ES) ne donnent pas droit à une contribution cantonale.

Tous les renseignements et compléments utiles sont disponibles à l'adresse suivante :

WWW.jura.ch/bourses

Téléphone : 032 420 54 40

Courriel : bourses@jura.ch
